

La Feuille du Fays

Bulletin Municipal de Cornillon-en-Trièves
Janvier 2023



● Le mot du maire	p. 2
● Près de chez vous	p. 2
● Le réseau d'eau potable	p. 8
● Votre facture d'eau	p. 11
● Travaux	p. 12
● Festivités	p. 14
● Patrimoine et jeux	p. 16
● Solutions	p. 20

● MAIRIE
● 1 route de Grand Oriol
● 38710 Cornillon-en-Trièves
● 04 76 34 96 16
● mairie@cornillon-en-trieves.fr
● https://www.cornillon-en-trieves.fr

● Le mot du maire

Cette année qui se termine, laisse un arrière-goût un peu amer. Alors que l'on pouvait espérer une amélioration de la situation côté COVID, ça n'a pas été le cas : le virus continue de sévir. À cela il faut rajouter la crise économique due au conflit en Ukraine avec pour conséquences l'inflation, les augmentations et des pénuries plus ou moins provoquées. Malgré tout il faut bien continuer à aller de l'avant en espérant des jours meilleurs. Ceci dit l'équipe municipale a continué à travailler.

Nous devons mettre en place courant décembre, l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit, mais pas de chance : pénurie de matériel. Ce n'est bien sûr que partie remise. Cette mesure est plus un geste civique qu'économique, la commune n'ayant pas beaucoup de lampadaires.

Après deux années sans, et après beaucoup d'hésitation la décision a été prise d'organiser de nouveau le traditionnel repas des habitants le premier samedi de septembre. Il n'y a pas eu de « cluster » et les participants ont, je crois, été contents de se retrouver enfin.

Vous trouverez dans ce numéro la synthèse des divers travaux et actions qui se sont déroulés tout au long de l'année. Je tiens à remercier celles et ceux qui ont mouillé la chemise pour que ce journal plus étoffé que d'habitude puisse paraître.

Pour terminer, je vous présente à toutes et à tous au nom du conseil, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé, ainsi que la réussite de vos projets en cours ou futurs.



● Albert Poncet (1935-2023)



Le 5 janvier, nous avons eu la douleur de perdre Albert Poncet. En octobre encore, il participait avec plaisir et entrain au repas du CCAS, faisant honneur à la chèvre. Albert a été président de l'ACCA, et les chasseurs gardent le souvenir de magnifiques parties avec lui. Son nom est désormais associé à son poste préféré : « Le ruisseau d'Albert ». Nous n'oublierons pas sa générosité et nous conservons précieusement les souvenirs qu'il nous a confiés. Nos condoléances à toute sa famille, à laquelle il tenait tant.

● Bienvenue à Olivia !

La famille Suzzarini s'agrandit ! La petite Olivia est née chez Toine et Élise le 21 octobre 2022. Toutes nos félicitations aux heureux parents et aux (non moins heureux) grands-parents !



● Nicolas : vice-champion du monde !

FdF : C'est un bel exploit que tu as réalisé le 5 novembre dernier, tu nous racontes ?

Nicolas : C'était en Thaïlande, à Chiang Mai. Il faisait chaud et humide. Heureusement, nous étions arrivés dix jours en avance, ce qui nous a permis de récupérer du décalage horaire et de nous habituer au climat.

J'ai participé à l'épreuve de trail long : 78km de distance et 4800m de dénivelé positif. Je suis arrivé second en 7h28, 13 minutes après le premier. Globalement les performances des français ont été bonnes, puisque nous sommes aussi vice-champions du monde par équipe. Les françaises ont été encore meilleures : médaille d'or en individuel et par équipe.



FdF : Cela fait combien de temps, que tu te classes régulièrement parmi les meilleurs mondiaux ?

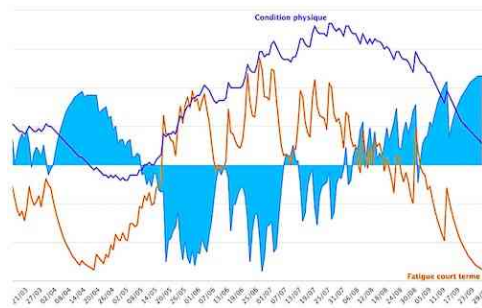
Nicolas : J'avais déjà été vice-champion du monde en 2016, sur une épreuve analogue. Le trail long me convient bien. J'ai commencé à m'entraîner sérieusement en 2010, à l'âge de 24 ans, avec Patrick Bringer. Assez vite, les résultats ont commencé à arriver, j'ai été sélectionné en équipe de France, les sponsors ont suivi et j'ai décidé de passer pro.

FdF : En quoi consiste ta profession ?

Nicolas : Sans un entraînement poussé et constant, pas de résultats ; et sans résultats... Je m'entraîne donc régulièrement entre 10 et 15 heures par semaine, 20 à 25 heures pour préparer une compétition spécifique. Sans compter les stages, soit avec des copains, soit avec l'équipe de France, souvent en altitude : aux Canaries, à Font Romeu, Orcières Merlette... En plus de l'entraînement personnel, je fais du coaching pour d'autres coureurs, environ trente heures par semaine. Je suis une trentaine de sportifs, pour la plupart des « amateurs plus », qui s'entraînent au moins 6h par semaine. Je suis aussi de jeunes athlètes de haut niveau, comme Sylvain Cachard (24 ans) qui a été champion d'Europe cette année.

FdF : Qu'est-ce que c'est que le coaching ?

Nicolas : C'est la transmission individuelle d'un savoir, d'une expérience : un aspect du métier qui me motive beaucoup. Il ne faut pas s'imaginer un entraîneur à l'ancienne qui attend sur le bord de la piste avec un chronomètre à la main. Même le temps des plannings sur fichiers excel avec échanges de mail est révolu. J'utilise une plate-forme d'entraînement grenobloise, Nolio, qui a développé l'intégration de données sportives et biologiques. En gros, chaque athlète dispose d'un certain nombre d'outils connectés (montre, téléphone, home trainer), qui enregistrent à la fois ses performances, comme la distance parcourue et la puissance développée, et ses données physiologiques, comme la fréquence cardiaque ou la glycémie.



Ces données sont envoyées automatiquement à la plateforme qui les stocke et les traduit en graphiques. C'est là que j'interviens : au vu des performances du coureur, je vais concevoir un programme d'entraînement, qu'il recevra sur son application. Une messagerie complète le dispositif. Ainsi, l'entraînement est parfaitement adapté aux possibilités de chaque coureur. En plus, cela m'offre une grande flexibilité dans mon planning : je n'ai pas d'horaires fixes à respecter absolument, et je peux donc mieux profiter des opportunités de sorties qui se présentent.

FdF : Justement, en quoi consiste une de tes séances d'entraînement typiques ?

Nicolas : Pour l'essentiel je fais de la course à pied ou du vélo, en plein air. Je n'ai pas de tapis de course. J'ai un vélo d'appartement que j'utilise parfois en hiver, mais rarement.

Le plus souvent, je suis sur les pistes ou les routes du Trièves. Par exemple, je pars de Villard-Julien, je descends à Villarnet, je traverse par la passerelle du Drac, et je remonte de l'autre côté jusqu'au sommet du Sénépy. Je redescends en faisant une boucle. Cela représente une vingtaine de kilomètres de distance, 1600 mètres de dénivelé positif, sur trois heures de course environ.



FdF : Quelles sont tes prochaines échéances ?

Nicolas : Les résultats de cette année m'ont permis d'être sélectionné pour les prochains championnats du monde, qui auront lieu à Innsbrück début juin. À plus long terme, je vais continuer à courir tant que je pourrai m'entraîner, tout en restant attentif aux opportunités qui se présenteront grâce à mes sponsors. J'ai déjà parlé de Nolio, j'ai aussi un équipementier américain, Brooks, et un fabricant de barres énergétiques basé à Annecy, Baouw.

FdF : D'après toi, qu'est-ce qui t'a permis de te maintenir aussi longtemps à ce niveau ?

Nicolas : On parle beaucoup de talent, d'inné. Je crois que l'acquis, l'entraînement, est plus important. En particulier la période de formation de l'adolescence est cruciale. Bien avant de penser à en faire mon métier, dès l'âge de 15 ans je courais déjà plusieurs fois par semaine. Un effort régulier et prolongé avant la fin de la croissance, modèle et développe à la fois les muscles et l'organisme. De nos jours, les courses d'endurance attirent un large public, insuffisamment préparé. Un trentenaire qui s' imagine qu'en travaillant une heure par jour pendant quelques semaines, il va pouvoir courir un marathon, se leurre complètement. Non seulement il n'atteindra pas son but, mais il risque de se faire mal. Au fond, pour la course comme pour beaucoup d'activités, la véritable clé de la réussite, c'est la passion !

Contact : nicolas.mar@neuf.fr, Villard-Julien

● Lucie : Les mille et un pistils

FdF : Quand as-tu commencé à planter du safran dans le Trièves ?

Lucie : Désirant perpétuer une culture millénaire, j'ai planté une safranière à l'été 2020, avec 5000 bulbes sur environ 500 mètres carrés. Tous les ans, les bulbes se multiplient et donnent de plus en plus de fleurs. Chaque fleur contient un pistil de trois stigmates. C'est ce pistil qui lorsqu'il est infusé dévoile des saveurs douces et parfumées et possède des vertus toniques et équilibrantes. Un gramme de safran comprend environ 150 pistils. Cette année j'ai eu ma troisième récolte, elle se compte en centaines de grammes, plutôt qu'en kilos !



FdF : Avec le temps inhabituel que nous avons connu cette année, tu n'as pas eu de problème ?

Lucie : Non, la récolte a été plutôt bonne. Le safran a un cycle de végétation inversé. La floraison se produit en automne, après les premières pluies, quand il commence à faire plus froid la nuit. Elle dure environ un mois, pendant lequel on cueille tous les jours plusieurs fleurs sur chaque bulbe. D'autres sortent le lendemain, comme par magie.

Ensuite, les feuilles se développent, elles accumulent de l'énergie pour multiplier les bulbes au printemps, puis la plante est en dormance tout l'été. Les bulbes restent plusieurs années en place dans le sol et un été sec permet de bien les conserver et d'éviter toute moisissure. Cette plante est donc moins sensible que d'autres à une sécheresse comme celle que nous avons connue.



FdF : Que fais-tu avec le safran que tu récoltes ?

Lucie : Pour l'instant, je vends le safran en pistils, et je confectionne du sirop safrané. Mais j'ai d'autres idées : des gelées, des confitures... La première bière au safran est attendue en 2023 à la brasserie du Ménil !

FdF : Tu offrirais une recette de saison à nos lecteurs ?

Lucie : Bien volontiers ! Voici le « velouté de potiron safrané » :

Faire infuser 10 pistils de safran pilés dans 10 cl de crème liquide tiédie, pendant au moins une heure. Dans une marmite, faites revenir un oignon dans un peu d'huile. Ajouter une carotte et 1kg de potiron en morceaux. Laisser revenir quelques minutes, puis couvrir d'eau. Quand le potiron est bien tendre, mixer, puis ajouter la crème safranée. Servir chaud, accompagné de tartines de pain frottées à l'ail. Bon appétit !

Contact : lucie.champagne@hotmail.com, Aubépin

● Marie : l'Abeille et la Bête

FdF : Depuis combien de temps produis-tu du miel ici ?

Marie : Je suis installée en pro depuis 2019. Actuellement, j'ai 155 ruches. Mon objectif est d'augmenter progressivement mon cheptel jusqu'à 250 ruches. Je suis actuellement dans le processus de labellisation bio, qui devrait aboutir au printemps prochain. Cela m'ouvrira le débouché des chaînes de magasins bio.



FdF : Quelles sortes de miel produis-tu ?

Marie : Les miels dépendent de ce que butinent les abeilles. Je pratique une apiculture transhumante. Je suis les floraisons pour les miellées et les ressources en pollen pour le développement de la ruche. Je déplace mes ruches sur quatre zones. Dans le Trièves, je produis le miel de montagne, à base d'aubépine, érable, ronce, fleurs de prairie. Il y a aussi du miel de miellat : les pucerons se nourrissent de la sève de l'arbre et l'abeille utilise l'exsudat sécrété par le puceron pour faire du miel. De la Provence, viennent les miels de thym, de romarin et aussi de lavande quand les récoltes sont suffisamment abondantes.

J'amène aussi mes ruches dans le Bugey au printemps : elles produisent d'abord du miel de fleurs de prairie. J'ai également un rucher fixe en Savoie qui produit un miel d'acacia et de fleurs de prairie, juste avant que ne commence la floraison des châtaigniers.

FdF : Comment tes abeilles sont-elles installées ?

Marie : Dans des ruches Dadant à dix cadres. Ces ruches sont bien adaptées à l'élevage en montagne : elles permettent des colonies plus grosses, qui résistent mieux au froid. Cela dit, la production est extrêmement variable. Selon les conditions, la récolte d'une ruche peut varier de 0 à 60 kilos.

FdF : Produis-tu autre chose que du miel ?

Marie : Je produis aussi des essaims, à la fois pour agrandir mon cheptel et pour la revente. J'utilise aussi la cire pour faire des bougies, et bientôt des savons à la cire. Et puis j'ai commencé à récolter du pollen frais et de la propolis.

FdF : On parle beaucoup en ce moment de la chute des populations d'abeilles. Es-tu impactée, et comment fais-tu face ?

Oui, je suis impactée, comme tous les apiculteurs. Les abeilles ont subi trois modifications majeures au cours des trente dernières années. L'arrivée du varroa qui les parasite, les changements de pratiques agricoles qui ont entraîné la diminution des prairies fleuries, et bien sûr le changement climatique. L'apiculture moderne doit s'adapter et innover en recherchant des environnements propices aux abeilles : ils se font malheureusement de plus en plus rares, dans le Trièves comme ailleurs.

Contact : marie.leroy@gmail.com, Aubépin

● Antoine : la passion de la faune sauvage

FdF : Comment as-tu été amené à photographier la faune sauvage du Trièves ?

Antoine : Passionné par tout le règne du vivant j'ai grandi sur la commune et passé énormément de temps dehors à découvrir et observer. Au fil des années j'ai voulu en faire mon métier. Dans le cadre de ma licence en écologie j'ai eu accès à beaucoup de matériel, dont des boîtiers photographiques automatiques sensibles au mouvement. Placés à un emplacement stratégique de passage, ils permettent de détecter des espèces discrètes et difficiles à observer directement.

Un jour, en relevant un de ces « pièges », j'ai fait une découverte chanceuse : une loutre ! Du coup, avec des collègues, nous nous sommes mis à arpenter les ruisseaux du Trièves à la recherche de traces. Nous avons posé d'autres pièges photographiques, systématiquement relevé les indices de passage, et nous nous sommes rendu compte qu'en fait les loutres avaient colonisé une grande partie du bassin versant de l'Ébron.



FdF : Tu ne t'y attendais pas ?

Antoine : Non : on pensait l'espèce disparue ici depuis les années 40. Avant, les loutres étaient considérées comme nuisibles, parce qu'elles étaient concurrentes de l'homme dans la ressource en poissons. Elles étaient aussi chassées pour leur fourrure.

FdF : Comment ont-elles pu revenir ?

Antoine : On savait qu'il y en avait dans la Drôme, et même assez haut dans les ruisseaux de l'autre côté du Vercors. Elles sont aussi présentes probablement dans le Buëch. La loutre est capable de parcourir des dizaines de kilomètres à la recherche de nouveaux territoires. Elles ont pu franchir le col de Menée ou le col de la Croix Haute.

FdF : Les pêcheurs doivent-ils s'inquiéter de ce retour ?

Antoine : Pas du tout ! Certes nous avons retrouvé des traces un peu partout, mais les loutres ne sont probablement pas très nombreuses. Une loutre cantonne sur environ 40 km de cours d'eau, et il n'y a quasiment jamais plusieurs loutres sur la même portion de rivière. Sur une période de plusieurs semaines, elle reste dans un secteur de quelques kilomètres, puis change de secteur. En d'autres termes, la loutre sait gérer ses stocks de poissons : elle ne risque pas d'épuiser la ressource. D'ailleurs, là où la population est plus dense, comme dans la Drôme, les pêcheurs n'ont pas constaté de diminution notable.

FdF : Donc le retour des loutres est une bonne nouvelle ?

Antoine : Excellente ! Le piégeage et la chasse des loutres sont interdits depuis 1972, elles sont légalement protégées depuis 1981, un Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe a même été lancé pour la période 2019-2028... : c'est réconfortant de constater que la protection a un effet positif. Et puis c'est un signe de bonne santé pour le Trièves : les ruisseaux sont quasiment intacts et se portent plutôt bien. D'ailleurs l'Ébron pourrait être éligible au label « Rivière Sauvage ». Par exemple, c'est un des rares bassins versants en Isère où on trouve le barbeau méridional, lui aussi protégé.

FdF : Est-ce que tes recherches vont déboucher sur des actions concrètes ?

Antoine : Bien sûr ! Par exemple nous avons recensé les ouvrages de canalisation des cours d'eau : ponts, canaux, buses, tout ce qui permet à une route de passer par dessus un cours d'eau, aussi petit soit-il. Ce ne sont pas les grands ponts les plus dangereux, mais plutôt les petits canaux et les buses de moins d'un mètre de diamètre : en cas de crue, le courant sous la route s'accélère, au point que les loutres préfèrent traverser sur la chaussée, au risque de se faire écraser. Les collisions routières sont la première cause de mortalité due à l'homme chez les loutres. Nous avons pris des photos et des mesures, estimé les débits de crue, produit des relevés et des schémas. Nous sommes maintenant en mesure, pour la plupart des passages dangereux, de proposer des mesures concrètes ; comme par exemple de construire une banquette à l'intérieur d'une buse, pour sécuriser la traversée.

FdF : Qui va mettre en œuvre ces mesures ?

Antoine : Le département, et la région dans le cadre de son « schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires » (SRADDET). Il s'agit d'une espèce protégée, le risque est lié à une infrastructure, donc l'autorité qui a mis en place l'infrastructure doit prendre des mesures de protection. C'est comme cela par exemple qu'on construit des écoponts et des écoducs pour permettre à la faune de franchir des autoroutes.

FdF : Avec tes pièges photographiques, quelles autres espèces as-tu pu filmer ?

Antoine : Nous avons surpris des hérons, des chouettes, des cincles plongeurs. Parmi les mammifères, des renards en pelage d'été qui au bout de quelques mois avaient doublé de volume en pelage d'hiver. Un blaireau a traversé le ruisseau sur un tronc, a glissé et est tombé à l'eau devant nous. Toute une famille de martres est passée, avec trois petits qui jouaient à se poursuivre.



Parmi les plus gros, toute une harde de sangliers, des chevreuils, des cerfs, des biches ont été filmés, sans oublier... quelques promeneurs !

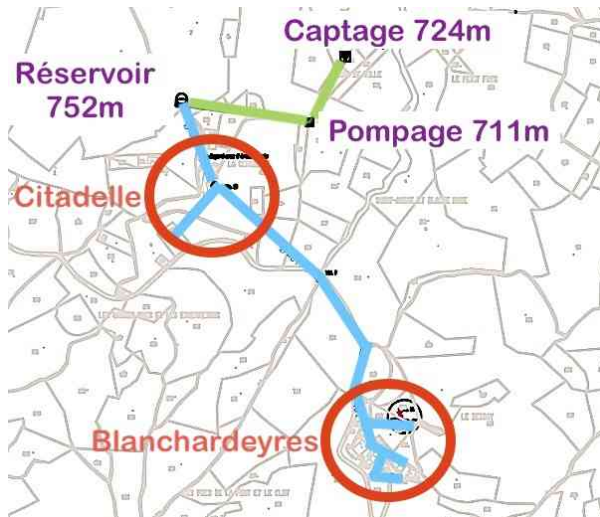
FdF : Quelles autres espèces aimerais-tu étudier sur place ?

Antoine : Il y a beaucoup d'espèces et beaucoup de questions. Par exemple, la genette commune, qui a déjà été observée en Rhône-Alpes, est-elle arrivée dans le Trièves ? L'écrevisse à pied blanc, autrefois abondante jusque dans le ruisseau du Grand Oriol, a vu ses populations diminuer. Mais il n'y a pas eu de recensement depuis 2007. Ce serait d'autant plus important d'en faire un nouveau, que c'est une espèce très sensible à la pollution : comme une sentinelle pour la qualité des eaux. La crossope est une sorte de musaraigne aquatique que l'on sait présente dans le Trièves, sans en connaître la répartition. Il existe deux sous-espèces : laquelle est présente ici ? Et puis à plus long terme, j'aimerais travailler sur les amphibiens dans le Trièves : crapauds, grenouilles, tritons, salamandres...

Contact : antoine.barret@live.fr, Grand Oriol

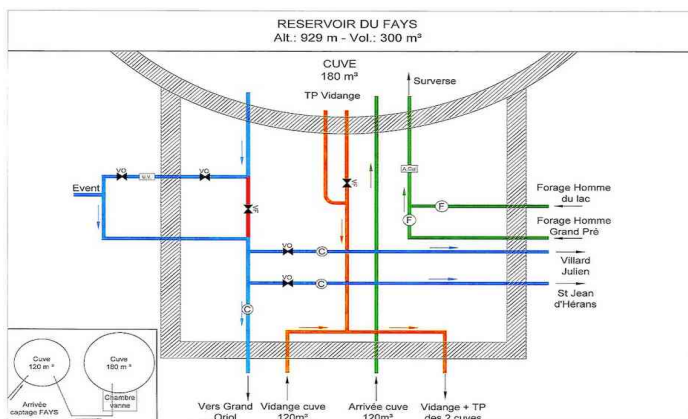
● Le réseau d'eau potable

Un simple geste et de l'eau potable coule à volonté dans votre verre, ou sous votre pommeau de douche ! Que se cache-t-il derrière ce miracle quotidien ? Il ne va pas être possible d'entrer dans les détails, c'est beaucoup trop compliqué. Allons-y pour les grandes lignes, en essayant de n'être pas trop schématique.



Voyons d'abord le principe, sur une toute petite partie du réseau général, partie qui a l'avantage d'être autonome : l'alimentation de la Citadelle et Blanchardeyres. L'eau provient d'une source, captée dans un puits fermé. Elle descend jusqu'à une pompe, qui la remonte à un réservoir. À la Citadelle, le réservoir est au bord du chemin, un peu au-dessus de la ferme. Il est petit : 10 mètres cubes. Depuis le réservoir, l'eau descend ensuite vers les abonnés, à la Citadelle, puis finalement à Blanchardeyres. Voilà pour l'essentiel : une source ou un forage fournit de l'eau. Cette eau est envoyée à un réservoir en hauteur, et de là des tuyaux l'amènent à proximité des abonnés qui branchent leur installation sur la canalisation principale.

Jusqu'ici, tout va bien. C'est maintenant que ça va se compliquer. Oh, n'ayez pas peur, nous n'allons pas parler technique. Voici un petit détail de l'installation de pompage de l'Homme du Lac. Imaginez un peu le nombre de joints à qui il pourrait prendre subitement l'envie de fuir, la foule de contacts électriques qui mettraient trop facilement toute l'installation en rade, ou bien qui déclencheraient par pur caprice une alarme générale ! Non, le but du jeu n'est pas de vous faire peur.



Ceci est le schéma des canalisations de notre réservoir principal, celui du Fays. Trente fois plus gros que celui de la Citadelle, en deux cuves : 120 et 180 mètres cubes. Trois couleurs de canalisations ; oubliez l'orange, ce sont des vidanges. Oubliez aussi les petits papillons noirs, ce sont des vannes (excellentes d'ailleurs). Restent des tuyaux verts et des bleus. En vert l'alimentation : la plus grande partie de l'eau est pompée par la station de l'Homme du Lac. Elle y arrive surtout depuis le forage de l'Aubépin, près du bâtiment des ravioles.

Une autre (petite) partie descend depuis le captage du Fays, situé à 500m du réservoir, un peu au-dessus. Puisque cette eau n'est pas pompée, elle coûte moins cher à produire ; mais il n'y en pas beaucoup. Depuis cet été, de l'eau arrive au réservoir du Fays depuis la source des Grands Prés, à Villard-Julien. C'est encore une pompe qui la remonte depuis le captage.

Maintenant, les tuyaux bleus sur le schéma : ce sont les sorties. Il y en a trois : Grand Oriol, Villard-Julien, et... Saint-Jean d'Hérans. Allons bon ! Nous alimentons aussi les voisins ? Euh... c'est plus compliqué que cela. À part à la Citadelle, la production d'eau est gérée par le Syndicat Intercommunal de l'Homme du Lac, qui regroupe les deux communes. Chacune des deux contribue au syndicat, et facture l'eau à ses propres abonnés. La ligne marquée Grand Oriol fournit aussi Cornillon, Aubépin, les Eaux, les Richards et Petit Oriol. La ligne marquée Saint-Jean d'Hérans alimente non seulement Touage, Villard de Touage, Vulson, mais aussi la Combe d'Andrieux et la Grange du Baron. En entrée et en sortie des canalisations d'adduction, des compteurs permettent de détecter les fuites éventuelles.

Évidemment, cela suppose un suivi : chaque vendredi, Christophe Dussert relève pas moins de quatorze données sur différents sites. Ajoutez à ces relevés, les prélèvements sanitaires et les signalements de fuites ou d'incidents par les habitants : Gérard Baup et Vincent Blanchard interviennent fréquemment avec Christophe, souvent pour des réparations qui durent des heures, mais qui grâce à eux sont plus rapides et beaucoup moins coûteuses pour la commune. C'est à ce prix qu'ils maintiennent une qualité de service dont la commune peut être fière. Cette qualité se mesure à divers indices, visant entre autres à évaluer les pertes, c'est-à-dire la différence entre l'eau produite et l'eau facturée. À Cornillon, ces pertes restent toujours inférieures à un mètre cube par kilomètre de canalisation et par jour. Cela peut vous sembler beaucoup, mais c'est très inférieur à ce qu'affichent d'autres communes que nous ne dénoncerons pas !

Pour vous donner une idée de l'exploit, voici quelques chiffres : l'année dernière, Cornillon a desservi 125 abonnements, pour un volume comptabilisé de 18 384 mètres cubes. La longueur totale des canalisations de desserte est de 10,3 kilomètres. Cela ne comprend ni l'alimentation depuis les sources jusqu'aux réservoirs, ni l'évacuation des eaux usées, ni les branchements individuels. Qu'est-ce qui est si extraordinaire ? Pensez que ce qui coûte, c'est l'entretien des kilomètres de canalisation, tandis que ce qui rapporte, ce sont les abonnements. Maintenant, divisez la longueur de canalisation par le nombre d'abonnés : vous obtenez 82,4 mètres par abonné. Le même calcul fait à Mens (42,8 kilomètres pour 1143 abonnés), donne 37,5 mètres : moitié moins qu'à Cornillon. Poisat est beaucoup moins étendue et plus densément peuplée : 8,8 kilomètres de canalisation pour 876 abonnés ; seulement 9 mètres par abonné, neuf fois moins qu'à Cornillon.

Alors, s'il vous plaît : la prochaine fois que vous renouvellez le miracle du robinet qui coule, ayez une pensée reconnaissante pour ceux qui maintiennent le réseau d'eau en état de bon fonctionnement !

● Qu'est-ce que l'eau potable ?

Eh non, la réponse n'est pas évidente ! Que l'on puisse boire en confiance l'eau qui coule au robinet est le résultat d'une législation stricte, de traitements systématiques et de contrôles réguliers. Nous n'allons parler que de ce qui concerne la commune. Si le sujet dans son ensemble vous intéresse, commencez par le site du ministère de la santé : « eaupotable.sante.gouv.fr ». On y trouve même Cornillon-en-Trièves !



Une première caractéristique qui n'a pas pu vous échapper, c'est que notre eau est calcaire : votre bouilloire et votre chasse d'eau s'entartrent rapidement. Ici, comme dans une grande partie des Alpes, les eaux captées ont traversé des couches de calcaire et se sont chargées en ions calcium. Chez nous, environ 130 milligrammes par litre, ce qui correspond à un « titre hydrotimétrique » supérieur à 30 « degrés français ». À quoi ça sert de savoir ça ? Euh, à rien : c'est juste pour dire à quel point la FdF est un journal sérieux. Le calcaire n'est pas considéré comme un polluant, et il n'y a pas de limite le concernant dans les normes européennes. Que notre eau soit « dure » est plutôt une bonne nouvelle pour le goût et pour la santé, même si ces ions calcium ont une fâcheuse tendance à précipiter sous forme de dépôts blanchâtres : le tartre. Avant votre bouilloire, une partie de ce tartre se dépose dans les réservoirs. En sortie de chaque réservoir, un système anti-tartre « à inversion de polarité » a été installé, et non, nous n'allons pas faire semblant d'avoir compris comment il marche. D'autant que comme vous le constatez, cela ne suffit pas vraiment : il va falloir continuer à acheter du vinaigre blanc.

Plus sérieux et plus important, le contrôle chimique et bactériologique. Un laboratoire lyonnais, Carso, est mandaté par l'Agence Régionale de Santé pour effectuer un prélèvement chaque trimestre (aux frais de la commune, bien entendu). La liste des quantités mesurées sur ce prélèvement est longue. Il suffit qu'une seule de ces quantités soit supérieure aux normes en vigueur pour qu'une alerte soit déclenchée.

Nous aimerions vous dire qu'il n'y a jamais d'alerte, parce que les stérilisateurs UV font parfaitement leur travail. Ce n'est malheureusement pas tout à fait vrai. La plupart des alertes sont levées après vérification : un mauvais prélèvement, ou une erreur de mesure, peuvent faire croire à un dépassement de limite dangereux. Avant d'inquiéter la population, il vaut mieux vérifier que l'anomalie supposée est bien réelle. En général, il n'y a pas d'anomalie réelle sur le réseau principal.



Par contre, il est arrivé que nous ayons des soucis sur le réseau de la Citadelle-Blanchardeyres (7 abonnés). Deux types de pollution ont pu être observés occasionnellement : chimique et bactériologique. La pollution chimique concerne le Chlorure de Vinyle Monomère (CVM). C'est un gaz qui a une faible solubilité dans l'eau, mais qui est potentiellement dangereux pour la santé. D'où provient-il ? Des tuyaux PVC installés dans les années 60. Quelle solution ? À court terme, laisser couler un peu d'eau en continu pour diminuer la concentration, afin de respecter les normes. Ensuite, remplacer les quelques centaines de mètres qui restent de ces vieilles canalisations. C'est en cours.



La pollution bactériologique vient du fait que, en période de faible consommation, l'eau stagne trop longtemps dans le réservoir. Le filtre UV de la pompe n'y peut rien, les bactéries se développent après. Pour éviter tout risque pour la santé, il a fallu installer un dispositif de chloration : une pompe introduit régulièrement des quantités minimales d'eau de javel. Une autre solution serait de placer un filtre UV en sortie du réservoir, comme pour celui du Fays. Pour cela, il faudrait construire un nouveau regard et l'alimenter en électricité. C'est à l'étude...

● Votre facture d'eau

Voici la facture qu'une famille de la commune, bien connue quoique anonymisée, a reçue comme vous début août 2022.

Réf. Abonnement : COMPTEUR N° 90					Période facturée : du 01/07/2021 au 30/06/2022	
Description	Réf. Compteur	Anc. index	Nv. index	Conso. (m3)	Date relevé	Adresse
	C00055	983	1114	131	19/07/2022	38710 CORNILLON EN TRIEVES

	Désignation	Base	Taux	Montant HT	TVA	Montant TVA	Mont.TTC
1	Abonnement au réseau	1	80.00000	80.00		0.00	80.00
2	Consommation eau : tranche 1 à 120	120	1.00000	120.00		0.00	120.00
3	Consommation eau : tranche 121 à 9999999	11	1.00000	11.00		0.00	11.00
4	Collecte eau usée forfait	1	110.40000	110.40		0.00	110.40
5	Collecte eau usée : tranche 49 à 10000	83	2.30000	190.90		0.00	190.90
6	redevance pollution domestique	131.000	0.28000	36.68		0.00	36.68
7	redevance modernisation réseau : tranche 1 à 100000	131.000	0.16000	20.96		0.00	20.96
			100.00%	569.94		0.00	569.94

Comme vous le lisez, la période facturée va de juillet à juin. Tous les ans en début d'été, Christophe Dussert fait le tour des abonnés de la commune pour relever leurs compteurs. La différence avec le relevé de l'année précédente fournit la consommation de l'année, en mètres cubes : ici, 1114 moins 983 égale 131.

À propos : ce serait une bonne idée de vérifier votre compteur assez régulièrement entre les passages de Christophe. Fermez tous les robinets : si la roulette continue à tourner, même faiblement, vous avez probablement une fuite. Tant vaut la détecter et la réparer, avant que la conséquence sur votre facture ne devienne une trop mauvaise surprise. Ne nous remerciez pas : vous pouvez toujours compter sur la FdF pour de bons conseils ! Tant que vous y serez, vérifiez que votre compteur est bien accessible (notamment débroussaillé...).

Bref... Votre consommation annuelle va déterminer en partie les lignes suivantes, qui ajoutées, vous donneront le total à payer ; et ce, en fonction de tarifs qui sont votés une fois l'an par le conseil municipal. Les tarifs de votre dernière facture avaient été votés le 7 septembre 2021, et figurent dans le compte-rendu disponible en ligne sur le site de la mairie.

Allons-y : la première ligne est un coût fixe, 80 euros d'abonnement pour (presque) tout le monde ; un peu moins pour les logements supplémentaires sur un même abonnement, plus pour les compteurs à fort débit. Viennent ensuite deux lignes de coût par mètre cube consommé : au-dessous et au-dessus de 120. Pourquoi deux lignes ? Pour laisser la possibilité d'un tarif dégressif en cas de forte consommation (nous ne l'appliquons plus). Les deux lignes suivantes concernent les eaux usées : un forfait fixe de 110,4 plus 2,30 euros par mètre cube au-delà de 49. Les deux lignes d'après (0,28 et 0,16 euros par mètre cube) sont certes prélevées par la commune, mais immédiatement reversées à l'Agence de l'Eau. Celle-ci en rétrocède une partie à la commune sous forme de subventions à des travaux d'investissement. Ceux qui ne sont pas raccordés au réseau d'assainissement collectif (Petit Oriol, Les Richards, Blanchardeyres, La Citadelle), ne payent pas les lignes 4, 5 et 6. Le législateur considère que l'effort pour mettre leur installation aux normes est assez cher comme ça.

Voilà, nous y sommes ! Vous trouvez votre facture trop élevée ? Si vous souhaitez comparer, toutes les données sont accessibles sur « services.eaufrance.fr ». Celles de Cornillon figurent dans le « Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service », que nous sommes tenus d'établir tous les ans, et qui est disponible en ligne. Les comparaisons se font sur la base d'une consommation de 120 mètres cubes. Si vous faites le calcul avec les données détaillées plus haut, vous ajoutez 80 euros d'abonnement à 120 euros de consommation, cela fait 200 euros pour l'eau potable.

Ajoutez 110,4 pour le forfait eaux usées, plus 71 mètres cubes au-delà de 49, multipliés par 2,30 euros ; plus 120 fois 0,28+0,16 de redevances. Vous obtenez un total de 326,5 pour l'assainissement, soit une facture totale de 526,5 euros ; divisez par 120 : vous avez payé 4,39 euros le mètre cube. C'est un peu au-dessus de la moyenne nationale (4,30), c'est surtout nettement au-dessus de la moyenne en Isère (3,37).

Mais souvenez-vous ; ce qui plombe les comptes à Cornillon, c'est la longueur du réseau : 82,4 mètres par abonné, deux fois plus qu'à Mens, neuf fois plus qu'à Poisat. Le coût d'entretien du réseau reste le même, que les abonnés consomment beaucoup ou peu. Il est donc juste que nos forfaits soient plutôt élevés, comparés aux tarifs par mètre cube qui sont relativement bas.

Maintenant que vous voilà informés, il vous reste deux choses à faire. D'une part économiser l'eau le plus possible : c'est toujours une bonne idée. D'autre part vérifier les tarifs pour l'année prochaine, ils ont été votés le 18 juillet 2022.

... Ah, vous les avez déjà trouvés ? Eh oui, ils ont augmenté ! Pas de beaucoup : 5 euros par abonnement, 5 centimes par mètre cube. Pourquoi ? Malgré l'excellent travail d'entretien décrit plus tôt, le budget de l'eau est régulièrement déficitaire (de 21 000 euros l'année dernière). Bien entendu, ce déficit est compensé par le budget communal. Or la loi dit que l'eau est un Service Public Industriel et Commercial (SPIC) et à ce titre il doit s'autofinancer. En clair, c'est l'abonné, donc le consommateur d'eau, qui doit financer le service par le paiement de sa facture, et non le contribuable à travers l'impôt, comme c'est le cas pour d'autres services publics. Or maintenir un SPIC en déficit, c'est faire payer le contribuable plutôt que l'usager. Après débat, le conseil a donc décidé d'augmenter les tarifs pour réduire (seulement en partie) le déficit.

● Régulateurs et manchons

Nous n'allons pas dévider la litanie complète des fuites réparées et des pompes changées. Voici juste deux exemples choisis dans les derniers mois, typiques des problèmes que Gérard Baup, Vincent Blanchard et Christophe Dussert règlent semaine après semaine.

Début août : appel en mairie. Le haut du Petit Oriol ne reçoit plus qu'un filet d'eau. Gérard se rend aussitôt sur place et contrôle les débits : ce n'est pas une fuite. Le coupable est vite identifié : le régulateur de pression a lâché. Après quelques heures de tentatives de réparation avec Vincent Blanchard (merci aussi à Vincent Froment, qui est venu prêter main-forte après sa journée de travail), il faut se résoudre : le modèle est trop vieux, les pièces n'existent plus, il faut le changer. Mais le nouveau modèle est plus long. Il ne rentre plus dans le regard avec l'ancien filtre. Il faut donc aussi remplacer le filtre. Facture de Trièves Travaux : 4350 euros.



Fin novembre : appel en mairie. Il n'y a plus d'eau aux robinets de Blanchardeyres. Gérard et Christophe se rendent sur place et vérifient la ligne : la pompe marche, le réservoir est vide. C'est donc une fuite. Une trace d'humidité sur la route : c'est là ! La commune a une convention avec l'entreprise Arribert, qui intervient dans ces cas-là au plus vite : facture 1100 euros. Que s'est-il passé ?



Il y a soixante ans, les tuyaux en PVC étaient raboutés en chauffant l'un des deux pour le dilater et l'emboîter par-dessus le suivant. Les endroits où le PVC a été dilaté et déformé sont autant de points de fragilité, et cassent souvent. Que faut-il faire ? Dans l'immédiat, découper la jonction et rabouter les deux morceaux sur un manchon de réparation, comme celui que vous voyez. À terme : finir de remplacer les 1500 m de vieux tuyaux PVC qui restent encore dans les canalisations de desserte.

● Éclairage public

On ne peut pas dire que le sondage qui accompagnait la précédente FdF ait suscité un raz-de-marée de réponses passionnées ! Nous remercions d'autant plus chaleureusement les 22 qui nous ont remis leur feuille : vos réponses ont été dépouillées, puis présentées en conseil municipal le 13 septembre. Toutes étaient favorables à une extinction partielle la nuit. Plusieurs remarques et propositions intéressantes ont été discutées. Après débat, il a été décidé d'éteindre à Villard-Julien, Aubépin et Grand Oriol, de 22h à 5h du matin.

Un devis pour trois horloges astronomiques et une console de programmation a été demandé : il se monte à près de 2 000 euros, sur lesquels une subvention de 35 % a été obtenue. La réalisation a pris du retard par manque de pièces disponibles, mais cela devrait être fait très prochainement. Quelle économie peut-on en attendre ? De l'ordre de 500 euros par an au tarif 2022. Il faut dire que toute la commune est déjà équipée en ampoules basse consommation (depuis 2015). Aussi, depuis la même date, nos lampadaires ont leur zone d'éclairage orientée vers le bas, comme il est recommandé. Quant à installer un éclairage « à la carte » comme suggéré dans certaines réponses, cela supposerait d'individualiser l'alimentation de chaque lampadaire, donc de refaire tout l'éclairage public dans la commune.

Le site « blue-marble.de » permet de visualiser le niveau de pollution lumineuse en n'importe quel endroit d'Europe. La carte ci-contre en est issue. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y a pire que Cornillon dans la région. Mais peu importe : nous aurons fait notre devoir en direction de la connectivité écologique. De quoi s'agit-il ? En gros, de laisser aux espèces sauvages pour se développer, suffisamment de territoires à faible impact humain, connectés les uns aux autres. Si vous voulez en apprendre plus, téléchargez le guide « Trame Noire » sur « trameverteetbleue.fr ».



● Autres travaux en cours

Cela n'a pas pu vous échapper : avec un retard indépendant de notre volonté, l'adressage est maintenant fini ! La preuve : cette plaque flambant neuve à l'entrée de la mairie, confirme l'adresse annoncée en première page. Nous ne doutons pas qu'il en soit de même chez vous. Vous voulez savoir où vous habitez ? Allez donc sur « adresse.data.gouv.fr » et tapez votre adresse dans la barre de recherche. Magique, non ? Qu'elle soit devenue officielle ne vous dispense pas pour autant de certaines démarches...



Plus sympathiques que les régulateurs de pression, les filtres et autres manchons de réparation, ces bancs confortables et accueillants commencent à se répandre dans le village. Viendront prochainement la porte de la mairie, la rampe du chemin du Petit Serre, la peinture de la chapelle, l'enfouissement des canalisations dans la montée des Terrasses, la réfection de la bande de roulement au Grand Oriol, la place du 19 mars 1962...

Et non, Free Mobile ne nous a pas oubliés : une déclaration préalable de travaux est parvenue en mairie début janvier. Elle est en cours d'instruction, donc non communicable, mais elle est tout à fait conforme au dossier d'information, mis en ligne en juillet dernier et toujours accessible depuis la page d'accueil du site.

● Projet sécurité routière

D'ici quelques mois, voici ce que vous verrez en arrivant au carrefour de l'Aubépin, venant de l'Homme du Lac. Tout l'Aubépin, y compris ce carrefour, sera placé en agglomération, avec limitation à 30 km/h sur l'ensemble du lotissement. L'arrêt de bus scolaire aura été réaménagé, la zone d'arrêt élargie, un marquage au sol ajouté. Plus haut, des stops et un miroir protégeront la sortie de l'impasse de l'Aubépin. La route du Château étant placée en sens unique montant, le trafic descendant devrait en être réduit.



Les aménagements à l'Aubépin ne sont qu'une partie du projet. Un autre volet concerne Grand Oriol : limitation à 30 km/h, marquages au sol, miroirs, écluse de ralentissement... L'objectif est d'améliorer la sécurité des personnes, en particulier celle des enfants, en évitant notamment la vitesse excessive. Ce projet a d'abord été mûri en conseil avant de vous être présenté fin septembre. La réunion de concertation du 4 octobre a permis d'affiner les détails. Les devis ont été demandés, une délibération du conseil les a validés le 6 décembre. Le montant total devrait avoisiner les 20 000 euros, somme pour laquelle nous allons demander une subvention auprès du département. Selon le règlement, nous est interdit d'engager les travaux avant d'avoir eu le résultat de notre demande. Rendez-vous donc au printemps prochain...

● Recensement 2023

Cornillon fait partie des communes à recenser cette année. Catherine Martin et Murielle Blanchard sont chargées de l'opération. La campagne commence le 19 janvier. Murielle laissera une feuille dans votre boîte, expliquant le déroulement, et donnant vos codes d'accès pour le site « le-recensement-et-moi.fr ». Si vous ne pouvez pas répondre par internet, elle vous remettra des questionnaires papier.



● Rencontres communales : enfin !

Il aura fallu attendre longtemps ! On se demande bien pourquoi d'ailleurs... Mais peu importe, les festivités ont pu reprendre normalement cette année. Après deux ans de silence forcé, vous avez pu partager la galette des rois et entendre les vœux de l'équipe municipale pas plus tard que dimanche dernier. Avant cela, le repas communal s'était tenu le trois septembre, à la grande satisfaction de tous.

Enfin... presque tous : l'ACCA, qui maintient un dialogue constructif, nous a rapporté que dans certaines hardes, des sangliers auraient eu la désagréable sensation d'être pris pour les dindons de la farce.



● Le CCAS gâte nos aînés !



Des retrouvailles chaleureuses,
un repas gourmand,
des échanges cordiaux,
des chansons murmurées,
des pas de danse,
un dance-floor ambiancé...

Tels ont été les ingrédients de ce dimanche 23 octobre lors duquel nous avons pu nous réunir avec nos aînés en un temps mêlant enthousiasme et rire.

Afin de n'oublier personne, un colis a été offert le samedi 17 décembre. Certes sans chansons ni musique, mais l'équipe du CCAS y a porté une attention tout aussi gourmande et cordiale.

Merci à toutes et à tous pour votre accueil qui se veut toujours aussi généreux.

Tous nos vœux pour cette nouvelle année 2023.

Angeline, Catherine, Jacqueline, Isabelle, Murielle, Mélanie, Sabine, Magali, et Gérard.

● Comité des fêtes : une année bien remplie !

Presque comme s'il avait eu une période d'inactivité forcée, le comité des fêtes a mis les bouchées doubles en 2022. Cela avait commencé par le traditionnel « Atelier raviolés » du premier samedi de mars, suivi dans la foulée du non moins traditionnel « Repas raviolés ». Puis fin mai vint « Arrête ton ch'art fais ton foin » : le projet phare du Comité cette année. Plus la date approchait et plus la montagne à gravir paraissait vertigineuse. C'était sans compter sur des bénévoles sur-motivés qui ont permis de réaliser ce festival de musique sur deux jours consécutifs : chapeau bas les artistes ! Mais la FdF vous en avait déjà rendu compte dans son numéro de juin. Depuis, les activités se sont enchaînées.

1^{er} juillet : une mémorable soirée pétanque-pizzas-détente, superbement orchestrée à l'Aubépin.

21-24 juillet : les Ateliers de nos Voisins avaient choisi pour thème « l'Appel de la Forêt ». Quatre jours d'activités suivies et appréciées, autour des arbres et des bois, couronnés par un apéro très convivial.

29-30 juillet : à l'occasion du Rallye du Trièves, la traditionnelle « Buvette du Petit Oriol » a comme d'habitude attiré de nombreux clients.

6 août : journée consacrée à la fabrication de pains et pizzas dans le four à pain communal de Villard-Julien, vendus sur réservation ou sur place pour les plus chanceux, autour d'une buvette éphémère.

27 novembre : marché des créateurs et producteurs. Un avant goût de Noël, peut-être, un marché local, assurément ; et de quoi satisfaire les amateurs de bonne table / d'art / de décors, bref une réussite.

10 décembre : il ne fait guère plus chaud que le 1^{er} juillet, mais le Comité des Fêtes répond encore présent, pour les décorations de Noël.



● Le premier samedi de mars

Décidément, le président du comité des fêtes est dur en affaires. La FdF aurait été ravie de vous annoncer le programme des festivités à venir, mais motus et bouche cousue. Chantage, pot de vin, rien n'y a fait. Nous avons entendu dire que quelque chose était prévu pour le premier samedi de mars. Tout ce qu'il a consenti à nous révéler, c'est que le premier samedi de mars serait le 4. Nous lançons un appel aux lecteur.rice.s : si un.e d'entre vous a une idée de ce qui va bien pouvoir se passer ce jour-là, merci d'écrire au journal le plus tôt possible.



● Devinette : l'eau en relief

Cette magnifique carte en relief de la commune a été moulée au plâtre dans une crêpe 3D, produite par Magali Bonnard avec des courbes de niveau, une recette magique, beaucoup de patience et encore plus de minutie.

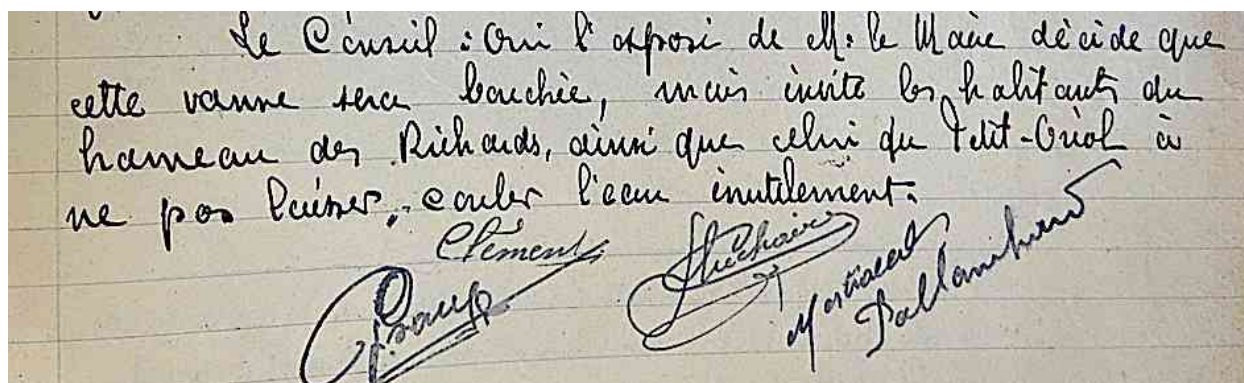
Mais encore ? Prenez une carte IGN, relevez sur un calque les courbes de niveau tous les 50 mètres (conseil : choisissez des couleurs différentes). Maintenant, reportez ces courbes sur des plaques de polystyrène fin, découpez-les au cutter, puis empilez-les : vous avez une première carte en relief. Ce n'est pas fini : vous allez l'enduire d'un mélange de farine et de silicone sanitaire (bon appétit !), laisser sécher, puis démouler. Voilà votre crêpe 3D : il ne reste plus qu'à la remplir de plâtre ! Retrouvez tous les détails à partir de la page « patrimoine », sur le site de la commune.



Sur la photo, nous avons placé des sources qui ont été exploitées ou explorées (bleu), les captages actuels (vert), les réservoirs (orange), les stations de pompage (rouge). Saurez-vous les retrouver ?

• Devinette : l'eau d'antan

Ce numéro de la FdF lui ayant paru plutôt humide, un des membres de notre équipe de rédaction a voulu rassembler quelques citations en rapport avec le thème. Il les a glanées dans des bulletins et des comptes-rendus de conseils municipaux des années 1911, 1932, 1934, 1935, 1937, 1944, 1953, 1960, 1976, 1980, 1985, 1986, 1988, 1990, 1992, 1994, 2004. Mais bien sûr, cet étourdi a tout mélangé. C'est ballot tout de même...



A Nous venons et nous sommes encore en train de vivre une sécheresse avec un étiage important et sans précédent.

B L'alimentation en eau potable du village du Grand Oriol est extrêmement défectueuse, sur le rapport de la quantité et surtout de la qualité des eaux. Il conviendrait de remédier à une telle situation, devenue réellement intolérable.

C L'année commence mal, puisque le 7 janvier, suite à une panne d'électricité, les pompes de la Citadelle ont gelé.

D Les quatre hameaux qui composent la commune sont totalement dépourvus d'eau potable. Les habitants pendant la saison d'été doivent s'alimenter à des puits, des citernes et même des ruisseaux.

E Les essais de pompage au forage de l'Homme du Lac ayant été concluants, l'année verra le début des études et peut-être des travaux de captage en partenariat avec la commune de Saint-Jean d'Hérans.

F La commune a été autorisée à dériver et, au besoin exproprier toutes les eaux dont le dossier technique fait mention. Des accords ont été passés pour toutes les sources nécessaires, sauf celles destinées à l'alimentation de Grand Oriol.

G Nous pensons continuer les recherches d'eau à la carrière. En creusant plus profondément, nous espérons en trouver un peu plus. Si cela s'avère exact nous ferons un projet de captage pour l'amener au réseau.

H Il y aurait urgence d'établir un barrage sur le ruisseau qui passe entre les hameaux des Richards et du Petit Oriol pour se jeter dans la Vanne.

I En janvier, nous étions en état de manque puisqu'à plusieurs reprises, les membres du conseil municipal aidés de quelques agriculteurs ont dû compléter les réserves avec des tonnes à eau depuis le village de Villarnet.

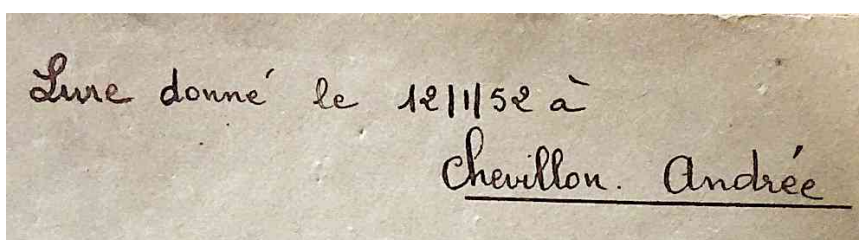
J Étant donné que, pour le hameau de Villard Julien, les captages indiqués au plan ne donneront qu'une quantité d'eau très réduite aux époques d'étiage, y a-t-il lieu de les maintenir au programme ?

K Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il a reçu une plainte des habitants du hameau des Richards ainsi que d'un habitant du Petit Oriol au sujet d'une vanne qui est située sur la conduite d'eau desservant le hameau des Richards. L'été, quand l'eau commence à manquer, une personne qui possède une clef, ferme la vanne. Le Conseil décide que cette vanne sera bouchée, mais invite les habitants du hameau des Richards, ainsi que celui du Petit-Oriol, à ne pas laisser couler l'eau inutilement.

- L** La source de la Condamine trouvée à 8 mètres de profondeur a donné après captage, 22 litres/minute. Mais malheureusement, les analyses se sont avérées mauvaises.
- M** Ceci est inquiétant, et prouve que notre réseau d'eau vieillit mal, il a maintenant vingt ans.
- N** Cette deuxième année de sécheresse nous a causé beaucoup de soucis. Malgré nos efforts, certains d'entre nous ont subi de nombreuses coupures.
- O** M. le Maire rappelle à l'assemblée combien le problème de l'alimentation en eau potable de la Commune a préoccupé la municipalité depuis de nombreuses années. L'extrême dispersion de l'habitat rendra en effet très onéreuse l'exécution d'un tel projet et la faiblesse des ressources en eau du territoire communal n'avait pas permis jusqu'à ce jour d'arrêter un programme de travaux.
- P** La bonne pluviométrie de cette année nous a permis de nous servir uniquement des sources des Grands Prés et du Fays. Nous n'avons pas eu besoin d'utiliser les sources du Pré du Gua et Château Pain.
- Q** La consommation d'eau potable augmente chaque année. De plus certaines demandes d'alimentation de fermes à Villard Julien obligent la commune à faire des recherches d'eau, afin de satisfaire sa population.
- R** En février, les deux sources de Château Pain et du Pré du Gua se sont retrouvées avec un taux de nitrate légèrement supérieur aux normes. Ces deux sources ont été immédiatement retirées du réseau. La source des Grands Prés a pu cette année assurer seule l'alimentation de la commune.
- S** Le conseil décide de demander au laboratoire de bactériologie de l'École de Médecine et de Pharmacie à Grenoble, un abonnement pour les trois adductions de la commune.
- T** Il y a lieu de renforcer le réseau de distribution d'eau potable, les habitants de la commune étant très mal desservis.

● Les mathématiques de l'eau

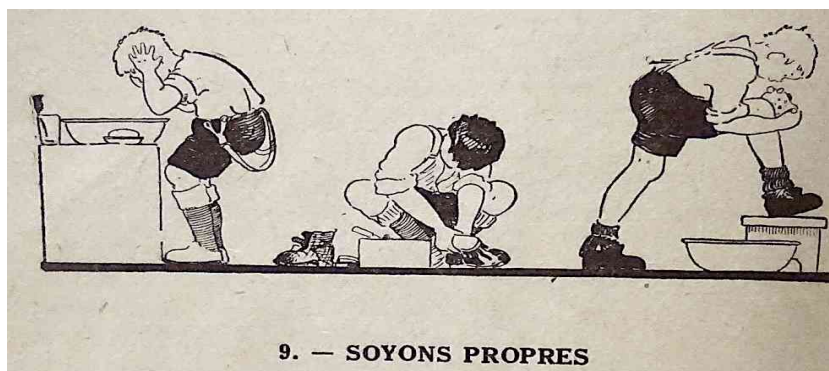
Vous n'espérez pas y échapper tout de même ! Même s'il n'y a pas de grandes vacances en perspective immédiate, il vaut tout de même mieux vous entraîner... comme la petite Andrée Chevillon, à qui ce livre d'Arithmétique et Géométrie a été offert, il y a précisément 71 ans !



- 1 Combien faut-il de tuyaux de 4m pour faire une canalisation de 2,5km ? Quand on aura posé 408 tuyaux, quelle longueur de canalisation restera-t-il à poser ?
- 2 Un robinet qui fuit a laissé tomber en 3 heures 18 décilitres d'eau. Évaluer en litres, le volume de l'eau ainsi perdue en un mois de 30 jours.
- 3 Une goutte d'eau a un volume de 50 mm³. Combien de ces gouttes faut-il pour remplir un cm³ ? Si un robinet mal fermé laisse échapper une de ces gouttes par seconde, combien perd-on de litres en 6 heures ?
- 4 Plein d'eau, un seau pèse 12,5 kg. À demi plein, il ne pèse plus que 6,5 kg. Quel est le poids de l'eau qu'il contient alors ? Quelle est sa capacité ? Quel est son poids quand il est vide ?

● La morale de l'eau

Au terme d'un numéro inhabituellement aqueux, il reste beaucoup plus de questions qu'il n'a été apporté de réponses. La FdF, tenant à sa réputation de media rigoureux, refuse de s'en sortir par quelque pirouette douteuse sur les pianos, voire une vanne sur les vannes (déjà faite celle-là). Le lecteur.rice bienveillant.e mais exigeant.e est parfaitement en droit d'attendre, sinon des conclusions, au moins une morale. Et précisément, question morale, la bibliothèque de l'ancienne école du Grand Oriol, pieusement conservée, a tout ce qu'il faut pour vous satisfaire.



Cette magnifique illustration introduit la leçon « Soyons propres » dans le livre de J. Cressot « L'éducation morale et civique à l'école primaire ». D'après l'étiquette sur la couverture, l'heureux possesseur de cet exemplaire est J. Pennequin. Avouez que pour parler d'eaux...

Bref ! Nous y apprenons qu'il faut absolument « une toilette complète tous les jours si l'on ne peut prendre de bain ou de douche que toutes les semaines ; avec un simple baquet on peut se laver souvent, de la tête aux pieds. Il faut soigner particulièrement les yeux, les oreilles, les dents, les ongles. » Et il ne faudrait pas oublier la propreté de la maison : « Ici encore, il faut penser à la peine de la ménagère, et il faut la lui rendre moins lourde. C'est un plaisant spectacle que de voir les garçons manier le balai et la pelle pendant que les filles s'escriment sur les meubles et les vitres. » Appréciez le modernisme !

C'est qu'il pouvait y avoir du travail, pour convaincre les récalcitrants des bienfaits de l'eau. Dans « Les nouvelles leçons de morale du cours moyen » de A. Souché (selon le nouveau programme de 1945), figure ce récit édifiant : « Le grand Charlot craignait l'eau froide. Son frère se faisait un masque de mousse savonneuse et grimaçait pour qu'elle n'entrât pas dans ses yeux ni dans sa bouche. Il fallait surveiller Calvat, peu soucieux de sa toilette, et Ravet qui mouillait sa serviette et revenait simplement l'étendre sur la tringle, au pied du lit de fer. Beaucoup ne faisaient que le strict nécessaire et négligeaient le soin de leurs dents. »

Pour imprimer une saine morale dans les crânes les plus durs, rien de tel que quelques maximes bien senties, comme :

Aimez l'eau, adorez l'eau, prodiguez l'eau à votre petite personne
L'eau froide et l'air pur sont les deux meilleurs médecins
L'eau est à la peau ce que l'air est aux poumons
Propreté donne vigueur et santé
Si tu tiens à ta peau, nettoie-la
L'eau est ta meilleure amie

Ah, vous voyez ! Qu'est-ce qu'on vous disait !

● Solution : l'eau en relief

Sources :	A Petit Oriol	B Carrière	C Condamine	D Pré du Gua
Captages :	E Citadelle	F Fays	G Aubépin	H Grands Prés
Réservoirs :	I Citadelle	J Fays	K Col	L Château Pain
Pompes :	M Citadelle	N Homme du Lac	O Grands Prés	

● Solution : l'eau d'antan

A 1990	B 1932	C 1985	D 1934	E 2004
F 1937	G 1988	H 1911	I 1990	J 1935
K 1944	L 1990	M 1986	N 2004	O 1960
P 1994	Q 1980	R 1992	S 1953	T 1976



● Mentions légales

- **Directeur de la publication** : Gérard BAUP
- **Rédaction et mise en page** : commission communication du conseil municipal
- **Crédits photos** : p. 1, 6, 7, 20 : Antoine Barret ; p. 2 : famille Suzzarini ; p. 3, 4 : Nicolas Martin ; p. 4, 5 : Lucie Champagne ; p. 5 : Marie Leroyer ; p. 15, 16 : comité des fêtes ; autres : commission communication
- **Imprimerie** : mairie de Cornillon-en-Trièves